

l'altruisme et au collectivisme. Nous n'avons pas fait autre chose que de participer à cette évolution. Au reste, Monsieur le Premier, en lisant nos règlements de section ou de Fédération, vous concevrez facilement que nous sommes mûs par les plus nobles sentiments et, si votre gouvernement veut nous accorder sa confiance toute entière, il ne tardera pas à réaliser le bien immense que ce rapprochement basé sur la bonne foi réciproque devra nécessairement accomplir: et pour la bonne administration des différents départements, et pour le plus grand bien de la communauté et pour le bien-être de vos fonctionnaires.

Nous vous soumettons copies de nos règlements et nous attirons *tout spécialement* votre attention sur notre système de mutualité qui vous prouvera que nos actes sont inspirés par le plus pur patriotisme et dans un but essentiellement fraternel.

Permettez-moi de vous exprimer le regret que nous a causé votre indifférence aux démarches que nous avons faites antérieurement. S'il y a eu défaut dans le ton et la forme, vous êtes prié de n'y voir que l'anxiété d'obtenir du soulagement à la souffrance, et non un manque de respect.

Monsieur le Premier, il y a réellement de la misère dans plusieurs familles de ceux qui vous servent et surtout chez les petits salariés. Depuis que j'ai eu l'honneur d'être élu président de cette association, j'ai eu occasion de faire une petite enquête à domicile et je puis vous assurer que dans plusieurs foyers, dont les soutiens sont des hommes sobres et économes, il n'y a pas de pain sur la table tous les jours, que chez d'autres il n'est pas entré de beurre depuis plusieurs mois, que bien des enfants n'ont ni la quantité ni la qualité de lait qu'ils devraient avoir, que chez un plus grand nombre la viande est rare et la soupe est maigre, et que, chez presque tous, la fameuse poule-au-pot que le bon roi Henri IV désirait voir sur la table de tous ses sujets au moins une fois la semaine, est un souvenir d'autrefois. Ce sont des pauvres honteux qui souffrent en silence, espérant qu'un jour vous aurez pitié d'eux. Durant cette période pénible du coût exorbitant des choses absolument nécessaires à la santé et à la vie, les employés de bureau, n'ayant ni métier ni profession qui leur permette d'ajouter à leurs revenus en dehors des heures de bureau, n'ont d'autres ressources que leurs salaires à prix fixe. Est-il raisonnable de croire que ceux qui, chaque matin, laissent en arrière d'eux la gêne et la priva-